

## ENJEU DE LA FORMATION PRÉPARATOIRE

L'enjeu principal est d'amener tout usager de la route à adopter une conduite responsable, respectueuse des autres usagers, respectueuse de l'environnement.

### La formation doit permettre à tout usager :

- ° de prendre conscience des facteurs de risques ;
- ° de comprendre les interactions entre ces facteurs ;
- ° de prendre en compte, lors de la conduite, ses capacités et ses limites ;
- ° d'adopter une conduite apaisée ;
- ° de comprendre l'interaction entre l'Homme, le Véhicule et l'Environnement.

### La formation :

- ° favorise la prise de conscience des risques ;
- ° permet d'accroître ses capacités d'auto-évaluation sur ses points forts et ses faiblesses ;
- ° permet de faciliter la mise en place de stratégies individuelles pour une conduite plus sûre.

### La formation facilite :

- ° la mémorisation des règles ;
- ° l'assimilation des règles et des comportements à adopter ;
- ° la compréhension, notamment avec l'alternance entre la théorie et la pratique qui permet de mettre en œuvre sur la route les connaissances acquises ;
- ° les transferts des connaissances vers les savoir-faire et inversement.

### Déroulement de la formation :

La formation se déroule de la manière suivante :

L'élève doit au préalable acquérir des connaissances sur la signalisation routière et les règles de circulation (leçons code et thèmes) avant de débiter sa formation pratique. Pour que l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière prenne tout son sens, la formation se déroulera sous forme d'alternance. Ainsi l'élève passe du comprendre au réussir et du réussir au comprendre. Cette alternance entre l'acquisition des connaissances et la pratique présente de nombreux avantages car le processus d'apprentissage est plus rapide.

Elle permet :

- ° une meilleure mémorisation des règles ;
- ° une meilleure assimilation des règles et des comportements à adopter ;
- ° une meilleure intégration des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être ;
- ° une meilleure compréhension, car les connaissances acquises sont graduellement mises en pratique sur la route ;

### L'examen théorique général (code) (Permis B)

Lorsque l'élève a atteint le niveau requis pour se présenter à l'épreuve théorique, l'auto-école va le guider pour réserver sa place d'examen auprès d'un opérateur agréé par l'État sur internet. L'auto-école communiquera à l'élève son N°NEPH indispensable pour son inscription à l'examen. Le choix de l'opérateur appartient à l'élève (proche de son domicile, disponibilité dans les dates d'examens...). Les conditions d'examen et les tarifs (30 €) sont identiques quel que soit le centre choisi.

L'élève doit se présenter à l'examen muni de sa pièce d'identité et de sa convocation imprimée (la version sur smartphone ne sera pas acceptée). L'agent qui accueillera l'élève vérifiera ses pièces justificatives et l'accompagnera dans la salle d'examen. L'élève sera installé à un poste de travail individuel, l'épreuve se déroule sur une tablette avec casque audio.

Pour un résultat favorable, il ne faudra dépasser 5 fautes sur 40 questions. Le résultat sera transmis à l'élève par mail entre 2h et 48h après l'épreuve. Si le résultat est favorable, l'élève devra le transmettre à ses enseignants (mail ou photocopie) afin de le joindre à son dossier pour l'épreuve pratique.

### L'examen pratique (permis)

L'élève doit avoir l'âge requis pour se présenter à l'épreuve : 18 ans ou 17 ans ½ pour les élèves qui ont suivi un apprentissage anticipé de la conduite (sous réserve qu'ils aient effectué un an de conduite accompagnée, au moins 3000 kms et participé aux deux rendez-vous pédagogiques) et avoir obtenu l'examen théorique.

### ***La carte d'identité et le livret d'apprentissage sont obligatoires !***

Le départ de l'épreuve (32 min) se fait du centre d'examen (ROCHEFORT) à bord du véhicule de l'auto-école. L'inspecteur et un enseignant diplômé de l'auto-école seront présents avec l'élève. L'élève sera évalué sur un parcours en et hors agglomération. L'examineur va évaluer les capacités de l'élève à déceler les changements de contexte sur la route et à s'y adapter.

L'élève doit faire preuve d'autonomie (observation, analyse, décision et actions) quelles que soit les situations rencontrées en respectant les règles du code de la route, les vitesses appliquées aux jeunes conducteurs, en respectant les autres usagers notamment les plus vulnérables, savoir faire preuve de courtoisie et assurer la sécurité des autres, de soi-même et de son propre véhicule. L'élève aura une manœuvre à effectuer et devra répondre à deux questions (une sur l'équipement intérieur ou extérieur du véhicule et une question relative aux premiers secours)

Lors de la formation, les enseignants mettront l'élève en situation d'examen blanc. Les examinateurs ne demandent rien de plus que ce qui aura été enseigné, l'élève doit simplement prouver qu'il est capable de circuler en toute sécurité et qu'il est un conducteur responsable et respectueux des autres usagers.

Au terme de l'épreuve, le résultat de l'examen ne sera pas communiqué directement. L'élève pourra consulter celui-ci sur le site de la Sécurité Routière 48h après l'épreuve. L'auto-école préviendra, dans tous les cas, l'élève de son résultat afin de lui expliquer les raisons de son ajournement ou pour le féliciter !